



Gemeng Käerjeng
Séance du conseil communal
du 7 juin 2021

Rapport sommaire de la séance du conseil communal du lundi 7 juin 2021.

Présents : Michel Wolter, bourgmestre, Josée-Anne Siebenaler-Thill, Frank Pirrotte et Richard Sturm, échevins ; Yves Cruchten, Danielle Schmit, Joseph Hames, Arsène Ruckert, Guy Scholler, Nico Funck, Mireille Duprel, Anne Kihn, Monique Thiry-De Bernardi et Patrick Ciuca, conseillers ; Claude Freichel, secrétaire communal adjoint.

Excusés : Jean-Marie Bruch, conseiller (procuration à Richard Sturm)

Début de la séance à 9h00.

Séance publique

1. Communications du collège échevinal

1.1. Budget

Bourgmestre Wolter informe le conseil communal de l'augmentation générale des prix des matériaux dans le secteur de la construction. Cette circonstance pèsera plus lourdement que prévu sur le budget de la Commune dans les années à venir. En plus, la Commune a été informée que la construction de la buvette dans le parc « Um Paesch » devrait être retardée, car le bois pour la toiture ne pourra pas être livré avant avril 2022.

1.2. Pétition

Dans le cadre des travaux sur le « boulevard John F. Kennedy », une pétition a été soumise dans laquelle des résidents de la « Cité Kauligwies » et de la « Cité Bommelscheuer » ont

Mairie :
24, rue de l'Eau
L - 4920 Bascharage

Adresse postale :
B.P. 50
L - 4901 Bascharage

demandé à la Commune de ne pas construire la connexion entre le « boulevard Kennedy » et « l'avenue de Luxembourg » à travers ces deux quartiers. Le collège échevinal a adressé une lettre de réponse à tous les résidents concernés pour leur expliquer l'argumentation de la Commune.

2. Administration générale

2.1. Vote sur les nouveaux statuts du syndicat ProSud

Bourgmestre Wolter recommande au conseil communal de ne pas approuver la modification des statuts du ProSud. Le mode de financement n'est pas acceptable.

Approbation de la proposition du collège échevinal par 10 voix pour (CSV, déi gréng et DPD) et 5 voix contre (LSAP).

2.2. Autorisation d'ester en justice en matière de déguerpissement – 16, rue de la Libération, L-4797 Linger

Le bourgmestre Wolter et l'échevin Sturm expliquent les raisons à la base de la demande du collège échevinal pour intenter une action en justice.

Approbation par 10 voix pour (CSV, déi gréng et DP) et 5 voix contre (LSAP).

2.3. Convention avec l'association sans but lucratif « VALORLUX », en relation avec les systèmes de collectes sélectives d'emballages (gestion centralisée et soutien financier)

La convention modifiée avec l'association « Valorlux » court à partir du 1^{er} juillet 2021. À partir de cette date, les citoyens de Käerjeng peuvent jeter, en plus des déchets habituels, les emballages alimentaires, les sacs et films en plastique dans le sac bleu.

Approbation unanime.

3. Aménagement communal et environnement

3.1. Convention en vue de la réalisation du plan d'aménagement particulier « Am Leem » à Bascharage

L'architecte communale Carole Juttel explique les détails de la convention.

Approbation unanime.

4. Finances communales

4.1. Crédit spécial de 6.000€ sous 3/850/618880/99001 - Garantie d'une température minimale à l'église de Bascharage (convention approuvée le 18 septembre 2019)

Le ministère de l'Intérieur avait annulé un crédit de 3 000 € dans le budget ordinaire pour 2020. Le but de ce crédit était de contribuer aux frais de chauffage de l'église de Bascharage afin de protéger le bâtiment et l'orgue, qui appartiennent tous deux à la Commune. La commune de Käerjeng avait contesté cette décision devant les tribunaux. Une jurisprudence a permis de clarifier les choses, et le ministère de l'Intérieur a quant à lui informé que le crédit de 3 000 € pour 2020 pourra être inscrit au budget 2021 avec celui de 2021.

Approbation de la proposition du collège échevinal par 10 voix pour (CSV, déi gréng et DP) et 5 voix contre (LSAP).

4.2. Suspension du paiement du loyer de la période du 1^{er} janvier au 31 mai 2021 pour les trois cafés de la Commune

Approbation unanime.

4.3. Impôt commercial 2021 – Fixation du taux d'imposition pour l'exercice 2022

Le collège échevinal propose de maintenir le taux d'imposition à 350%.

Approbation unanime.

4.4. Impôt foncier 2021 – Fixation des taux d'imposition pour l'exercice 2022

Le collège échevinal propose de ne faire aucun changement par rapport à l'année précédente.

Approbation par 10 voix pour (CSV, déi gréng et DP) et 5 abstentions (LSAP).

5. Enseignement

5.1. Approbation de l'organisation scolaire provisoire 2020/2021 de la commune de Käerjeng

L'organisation scolaire provisoire est présentée par la fonctionnaire Carmen Meysembourg.

Approbation unanime.

6. Patrimoine communal

6.1. Acte notarié – vente terrain à Bascharage – rue de Hautcharage no : 555/8356

Madame Lisa Bildgen acquiert un terrain communal à Bascharage, rue de Hautcharage, d'une superficie de 0,17 are au prix de 5 100€.

Approbation unanime.

6.2. Acte notarié – vente terrain à Bascharage – rue de Hautcharage no : 555/8357

Madame Laure Bildgen acquiert un terrain communal à Bascharage, rue de Hautcharage, d'une superficie de 0,11 are au prix de 3 300€.

Approbation unanime.

7. Règlements de la circulation

7.1. Règlements temporaires de la circulation édictés par le collège de bourgmestre et échevins – Confirmation

Le conseil communal confirme 7 règlements temporaires de la circulation édictés par le collège échevinal.

Approbation unanime.

8. Questions et réponses

Séance à huis clos

9. Enseignement fondamental

9.1. Proposition de réaffectation au poste à tâche complète vacant au cycle 1 à partir de l'année scolaire 2021/2022

9.2. Proposition de réaffectation à un premier poste de remplaçant permanent à tâche partielle (50%) vacant aux cycles 2 à 4 pour l'année scolaire 2021/2022

9.3. Proposition de réaffectation à un deuxième poste de remplaçant permanent à tâche partielle (50%) vacant aux cycles 2 à 4 pour l'année scolaire 2021/2022



Fin de la séance : 10h45.